

Gilles MILLER

Conseiller maître à la Cour des comptes



Biographie simplifiée :

Fonctions actuelles (depuis le 01/09/2021) :

- Conseiller maître affecté à la 3^e chambre (enseignement supérieur, recherche, éducation nationale, sports, culture et communication) et à la 7^e chambre (contentieux)
- Membre titulaire de la Cour de discipline budgétaire et financière
- Président du comité de jurisprudence des juridictions financières

2017-2021 (fonctions contentieuses 3^e chambre et CDBF) :

- Président de la section contentieuse de la 3^e chambre (
- Membre de la Cour de discipline budgétaire et financière (depuis novembre 2018)

2012-2017 (Parquet général) :

- Avocat général à la Cour des comptes (depuis février 2012)

Mars 2012 : Conseiller maître

2005-2012 (présidence d'une chambre régionale des comptes) :

- Président de la chambre régionale des comptes de Haute-Normandie¹ (du 01/07/2005)

01/07/2005 : Conseiller référendaire de 1^{ère} classe à la Cour des comptes

2001-2005 (Ministère public près la CRC d'Île-de-France) :

- Premier commissaire du Gouvernement près la chambre régionale des comptes d'Île-de-France (du 01/07/2001)

¹ Jusqu'à la fusion des deux chambres formant la chambre des comptes de Normandie

1998-2001 (présidence d'une section en CRC) :

- Nommé président de section et affecté à la présidence de la 3^e section de la chambre des comptes de Nord-Pas-de-Calais (du 21/07/1998)

Mars 1998 : Président de section de chambre régionale des comptes

1994-1998 (première expérience au Ministère public) :

- Commissaire du Gouvernement près la chambre régionale des comptes de Picardie

1990-1993 (mobilité) :

- Détaché en qualité de chargé de mission auprès du directeur général de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris (du 01/09/1990)
- Nommé (1992) délégué à la programmation et au développement²

1983-1990 (première promotion de magistrats de chambres régionales des comptes) :

- Affecté à la sortie de l'Ecole nationale d'administration (01/06/1983) à la chambre régionale des comptes de Nord-Pas-de-Calais (première promotion de magistrats)

Formation :

- Ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Solidarité 1983)
- Licence (1979) puis maîtrise (1980) en droit public (Université Paris-X)
- Diplôme de l'Institut d'études politiques de Paris (1978)

Autres fonctions actuellement exercées au titre de la Cour des comptes :

International :

- «Officier de liaison » pour le compte de la direction des relations internationales de la Cour des comptes en charge de l'ensemble des travaux du [Forum des Institutions supérieures de contrôle ayant des attributions juridictionnelles](#) (adoption par l'INTOSAI, , la charte des 12 principes applicables aux ISC juridictionnelles, ou [INTOSAI-P50 -en septembre 2019-](#))
- Jumelage avec la [Cour des comptes du Sénégal](#) : « senior expert » pour l'objectif de « redynamisation de la fonction juridictionnelle ».

² Notamment en charge de

- la mise en place d'un système d'indicateurs d'activité dans les différents services opérationnels de la CCIP (enseignement professionnel et supérieur, soutien aux entreprises, études et équipements),
- la coordination et l'élaboration du premier plan stratégique triennal de la CCI.

Divers :

- Représentant de la Cour des comptes au [Comité national d'histoire de la justice](#) (vice-président)

Publications :

Ouvrage

- « *Un juge pour les comptes publics à Rouen, hier et aujourd'hui* » (édition PTC octobre 2008 - préface de Philippe Séguin)

Articles et chroniques (sélection)

- « *Le recouvrement des recettes publiques en France est-il efficace ? l'analyse de la Cour des comptes* », Revue française des finances publiques n° 149 février 2020 (in dossier consacré au « Recouvrement »).
- « *La Cour des comptes et les juridictions financières : garantes vigilantes de la probité des gestions publiques* », Revue française des finances publiques n° 147 septembre 2019 (Actes du colloque « Argent public et nouvelle corruption »).
- « *Quelle appréciation le juge des comptes fait-il des conditions d'une application éclairée du régime de la « RPP ?*», Revue française des finances publiques n° 139 septembre 2017 (Actes du colloque « Gestion de l'argent public : quelles responsabilités ? »)
- « *La réforme de la RPP : premier bilan* » Gestion et finances publiques, N°5-6 (01/05/2015)
- 1998-2012 [Chronique semestrielle](#), pour l'Actualité juridique-Droit administratif (AJDA) relative aux différents travaux des chambres régionales des comptes et aux grandes questions juridiques qu'elles rencontraient³

³ Selon les périodes la chronique a été tenue par Gilles Miller seul ou en collaboration avec Danièle Lamarque, Alain Leyat, Frédéric Advielle.